Rapport financier 2009

ACCESUM INC. ET SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACCESUM INC.
À TITRE DE COMMANDITÉ POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Roger Plamondon
Président
Société en commandite Stationnement de Montréal
Président du conseil d'administration
Accesum inc.

Marc Blanchet [1]
Directeur transport – planification et grands projets
Service des infrastructures, transport et environnement
Ville de Montréal

Ed Goral [1, 2]
Administrateur

Danielle Melanson [1,4]
Associée
Melanson Roy & associés inc.

Lise Aubin [2,4]
Vice-présidente – Exploitation et Administration
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Pierre Ouellet [3]
Administrateur

Robert Racine [3,4]
Associé
Kenniff & Racine, Recherche de cadres

Pierre Reid [2]
Directeur principal – Capital humain
Ville de Montréal

[1] Comité des ressources humaines
[2] Comité de vérification
[3] Comité sur le développement durable et verdissement
[4] Comité sur la gouvernance

COMMENTAIRES DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSULTATS FINANCIERS DE ACCESUM INC. ET DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

Une année de grandes réalisations

L'année 2009 fut une année de grandes réalisations pour la Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société »), une année au cours de laquelle nous avons réalisé de nouveaux mandats, avec succès, tout en atteignant nos objectifs d'opérations courantes.

Ces mandats, qui nous ont été confiés par la Ville de Montréal (la « Ville »), s'inscrivent dans les lignes directrices de son Plan de transport, ayant pour titre « Réinventer Montréal », salué par l'ensemble des intervenants montréalais. Ce plan, qui vise à maximiser l'efficacité des déplacements dans la Ville, a comme objectif fondamental de faire de Montréal une ville moderne, un exemple en terme de transport urbain. Le grand défi de la Société consiste à accompagner la Ville dans la réalisation de ce plan.

Ce plan mettra cependant de la pression sur la Société, car il aura comme conséquences une diminution de l'utilisation de l'automobile au centre-ville, ainsi qu'une diminution du nombre de places de stationnement. La Société devra conséquemment augmenter l'efficacité de ses opérations. Pour ce faire, plusieurs mesures ont déjà été mises en place, entre autres en mettant l'accent sur une maximisation de l'utilisation de la carte de crédit, sur une réduction des points de collecte ainsi que sur certaines modifications majeures ayant été apportées à la salle de comptage pour la rendre plus fonctionnelle.

De plus, la Société veut poursuivre le remplacement des vieux parcomètres toujours en fonction dans certains arrondissements, par des bornes plus modernes et plus efficaces. Peu importe le secteur de la Ville où ils se trouvent, les utilisateurs devraient pouvoir bénéficier de cette nouvelle technologie. La Société poursuivra ses représentations auprès des autorités municipales afin qu'elles l'appuient dans l'atteinte de cet objectif. Déjà, avec l'aide du Bureau du Patrimoine de la Ville, la Société est parvenue à conclure une entente avec le ministère de la Culture du gouvernement du Québec, lui permettant de déployer un projet pilote dans le territoire du quartier historique du Vieux-Montréal.

Une politique uniforme pour le stationnement

En outre, la Société poursuit sa collaboration avec la Ville en vue de développer une politique uniforme de stationnement, et ce, à travers tout le territoire. Ces politiques diffèrent présentement pour les anciennes villes de banlieue faisant maintenant partie de la Ville et les autres villes de l'agglomération montréalaise.

Le jalonnement dynamique

Le nouveau système de jalonnement dynamique que la Société a mis en opération cette année est l'une des mesures contenues dans le plan intégré de transport pour le Vieux-Montréal. Ce système, composé de panneaux électroniques identifiant les places de stationnements disponibles dans un secteur donné, diminue les déplacements des véhicules. La sécurité et la conviviabilité du Vieux-Montréal en sont d'autant améliorées.

La Ville est l'une des premières municipalités en Amérique du Nord à implanter cette technologie. Il s'agit là d'une autre innovation de la Société qui, en partenariat avec les gestionnaires et propriétaires de stationnements, contribue à améliorer la gestion de la circulation automobile. Pour l'année qui vient, l'objectif est de compléter l'implantation du système et les ententes avec les partenaires.

Bixi : lancement réussi !

Le vélo en libre-service est, sans contredit, une des mesures les plus marquantes du Plan de transport de la Ville. La Société est très fière d'avoir mené à bien sa conception et sa mise en opération en 16 mois, un temps record. L'innovation, la qualité du design et l'avancement technologique du système ont déjà valu à BIXI de nombreuses reconnaissances internationales. La réussite de son lancement a été telle que BIXI se retrouvera sur trois continents car il roulera, prochainement, dans les rues de Londres, Boston, Minneapolis et Melbourne.

Le grand succès de BIXI appartient cependant d'abord et avant tout aux Montréalais, lesquels ont fait une place toute spéciale aux BIXI dans les rues de Montréal, et ce, dès les premiers jours suivant son lancement. Une histoire d'amour qui, nous l'espérons, se perpétuera pendant de nombreuses années et qui changera à jamais le paysage urbain de notre ville.

Le développement durable

La Société a pris un virage vert en mettant sur pied un comité de développement durable. De nombreux sondages effectués auprès de nos employés nous ont permis de définir rapidement certains points sur lesquels nous pourrions intervenir. Pour les stationnements hors rue, par exemple, la Société veut remplacer les bornes actuelles par des bornes à alimentation solaire. Elle souhaite aussi remplacer les recouvrements de bitume par un revêtement naturel et ajouter des bandes de gazon, pour ainsi mieux retenir les eaux de surface se déversant dans les égouts. Cette conscience environnementale se retrouve désormais au cœur de toutes les activités de la Société.

Un meilleur service à l'utilisateur

La Société, dans un souci constant de bien respecter sa mission, a opéré un virage client au cours du récent exercice, virage auquel l'ensemble des employés contribuent quotidiennement.

Les 1 500 bornes déployées sur le territoire sont autant de points de vente fournissant continuellement des informations essentielles. Elles nous permettent de connaître tant la fréquence, les heures d'utilisation que le taux de rotation de chaque place de stationnement. Ces informations pourront subséquemment être utilisées pour améliorer le service aux utilisateurs.

Par ailleurs, divers outils de communication par Internet sont en cours de développement, des outils qui permettront de mieux informer la clientèle et qui faciliteront le paiement des places de stationnement mensuel hors rue. L'implantation d'un système de paiement par voie cellulaire est également prévu au cours de l'année.

Commentaires sur les États financiers

À la fin de l'année 2009, la Société gérait 16 862 places de stationnement sur rue (nombre demeuré stable), par l'entremise de 1 518 bornes informatisées. La Société gèrait aussi 3 721 places dans 43 terrains de stationnement (le même nombre qu'en 2008).

Revenus

À la fin de l'exercice 2009, la Société affiche des revenus de 58,2 millions de dollars (57,5 millions en 2008).

Dépenses

Les dépenses s'élèvent pour leur part à 19,6 millions de dollars (17,8 millions en 2008).

Bénéfices avant compensations et redevances

Le bénéfice, avant compensations et redevances, atteint 39,9 millions de dollars (comparativement aux 40 millions pour l'année 2008).

Bénéfices avant redevances

En 2009, le bénéfice avant redevances est de 17,4 millions de dollars. La distribution dudit bénéfice s'est effectuée de la façon suivante :

- ***Ville de Montréal***

  14,8 millions ont été versés à la Ville. En 2009, la Société a versé à la Ville la somme totale de 42,5 millions de dollars (sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances). Depuis sa mise sur pied en 1995, la Société a versé à la Ville la somme de 281,7 millions de dollars en plus du versement initial de 56,8 millions, pour une somme globale de 338,5 millions de dollars.

- ***Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)***

  Le Fonds de développement économique, appelé « Fonds Ville-Marie », s'est vu attribuer une redevance de 0,6 million de dollars pour l'année se terminant le 31 décembre 2009. Depuis 1995, la Société a consacré 7,4 millions de dollars au Fonds Ville-Marie, qui emploie ses ressources à l'implantation du projet Classe Affaires (projet œuvrant à la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes).

- ***Fonds d'investissement***

  Pour l'année se terminant le 31 décembre 2009, un montant de 0,3 million de dollars a été versé au Fonds d'investissement de la Société pour le remplacement de l'équipement de stationnement.

- ***Frais de démarrage***

  À la suite de la modification des principes comptables, la Société a dû procéder, en 2009, à la radiation de ses frais de démarrage, soit un ajustement rétroactif de 1,7 million de dollars.

Je tiens à remercier chaque membre de l'équipe de la Société pour le travail effectué au cours de l'année. L'engagement de tous les employés a permis le succès de la réalisation de ces nouveaux mandats, tout en poursuivant l'exécution des opérations courantes.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les membres du Conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement. Ceux-ci ont contribué aux réalisations de la Société en apportant de la rigueur et de sages conseils.

Nous remercions également monsieur Éric Meunier (représentant de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain), pour sa contribution au conseil. Monsieur Meunier a quitté ses fonctions pour être remplacé par madame Lise Aubin, vice-présidente, Exploitation et Administration de la Chambre. Elle apportera au conseil son expertise de gestion. Nous lui souhaitons la bienvenue.

En terminant, au nom du conseil d'administration de la Société, j'aimerais saluer l'inestimable contribution de monsieur Ed Goral, qui nous quitte cette année. Membre du conseil d'administration depuis les tout premiers débuts, c'est une partie de l'historique de la Société qui nous quitte avec lui. Ses précieux conseils et son dévouement nous manqueront. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux.

Roger Plamondon
Président du conseil d'administration
Accesum inc.

États financiers
31 décembre 2009

ACCESUM INC.

Accesum inc.

Table des matières

Rapport des vérificateurs 1

Bilan 2

État des résultats et bénéfices non répartis 3

Notes afférentes aux états financiers ..... 4 – 5

PRICEWATERHOUSECOOPERS

PricewaterhouseCoopers
LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec)
Canada H3B 2G4
Téléphone +1 514 205-5000
Télécopieur +1 514 876-1502

Le 25 mars 2010

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Accesum inc.

Nous avons vérifié le bilan de **Accesum inc.** (la « Société ») au 31 décembre 2009 et l'état des résultats et bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

[1] Comptable agréé auditeur permis n° 14707

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte sur le plan juridique.

Accesum inc.

Bilan

Au 31 décembre 2009

	2009 $	2008 $
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	15 067	5 201
Comptes débiteurs	3 602	1 569
Montant à recevoir de Société en commandite Stationnement de Montréal	-	7 848
Frais payés d'avance	10 445	5 450
	29 114	20 068
Placement (note 4)	1	1
	29 115	20 069
Passif		
Passif à court terme		
Montant à payer à Société en commandite Stationnement de Montréal	4 187	-
Comptes créditeurs et charges à payer	24 828	19 969
	29 015	19 969
Capitaux propres		
Capital-actions (note 5)	100	100
	29 115	20 069

Approuvé par le Conseil,

_____, président du conseil d'administration

_____, administrateur

Accesum inc.

État des résultats et bénéfices non répartis

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 $	2008 $
Revenus		
Indemnité de Société en commandite Stationnement de Montréal	60 737	67 857
Dépenses		
Services administratifs	43 500	48 225
Assurances	10 985	10 900
Autres	6 252	8 732
	60 737	67 857
Bénéfice net de l'exercice et bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	-	-

1 Constitution

Accesum inc. (la « Société »), constituée le 30 juin 1993 en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Société comptabilise ses produits, lesquels sont constitués d'indemnités provenant de la Société en commandite Stationnement de Montréal, au fur et à mesure que les dépenses sont engagées.

Encaisse

L'encaisse se compose des espèces en caisse et des soldes bancaires.

3 Nouvelles normes comptables appliquées

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Ce nouveau chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que des informations qualitatives sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital, et des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Pour une société sans obligation publique de rendre des comptes, l'information minimale à fournir est limitée aux exigences concernant son capital en vertu de règles extérieures, si la Société est assujettie à de telles exigences. Ce chapitre a été adopté le 1er janvier 2009 et n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers.

Instruments financiers

L'ICCA a publié plusieurs nouveaux chapitres du Manuel portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, ainsi que sur les informations à fournir à leur égard, soit les chapitres 1530, « Résultat étendu », 1651, « Conversion des devises », 3051, « Placements », 3251, « Capitaux propres », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », 3863, « Instruments financiers – présentation », et 3865, « Couvertures ». Le Conseil des normes comptables a annoncé que les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes ne seront pas tenues d'appliquer ces normes et qu'elles peuvent choisir d'appliquer les recommandations des chapitres du Manuel de l'ICCA qui étaient en vigueur avant la publication de ces nouveaux chapitres. La Société a décidé de ne pas adopter volontairement ces nouvelles normes sur les instruments financiers.

4 Placement

	2009 $	2008 $
Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (une part à 1 $)	1	1

5 Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale
Actions de catégorie A, avec droit de vote
Actions de catégorie B, sans droit de vote, à dividende annuel non cumulatif de 5 % sur la valeur de rachat, prioritaire aux dividendes versés sur les actions de catégorie A, rachetables au gré de la Société au montant versé

	2009 $	2008 $
Émis 100 actions de catégorie A	100	100

6 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.

États Financiers
31 décembre 2009

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Société en commandite Stationnement de Montréal

Table des matières

Rapport des vérificateurs 1

Bilan 2

État des résultats et solde du Fonds de fonctionnement 3

État du solde du Fonds d'investissement 4

État des flux de trésorerie 5

Notes afférentes aux états financiers ..... 6 – 17

Dépenses d'exploitation ..... Annexe

PricewaterhouseCoopers
LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec)
Canada H3B 2G4
Téléphone +1 514 205-5000
Télécopieur +1 514 876-1502

Le 25 mars 2010

Rapport des vérificateurs

Au commanditaire de
Société en commandite Stationnement de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de **Société en commandite Stationnement de Montréal** (la « Société ») au 31 décembre 2009 et les états des résultats et solde du Fonds de fonctionnement, du solde du Fonds d'investissement et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

[1] Comptable agréé auditeur permis n° 14707

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte sur le plan juridique.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Bilan

Au 31 décembre 2009

	2009 $	2008 $ (retraité – note 3)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 384 545	6 318 706
Placements à court terme	-	9 800 000
Comptes débiteurs	3 138 717	1 267 719
Frais payés d'avance	225 862	202 454
	9 749 124	17 588 879
Avances à des sociétés contrôlées (note 4)	31 829 601	4 129 243
Immobilisations corporelles (note 5)	24 634 354	20 870 607
Actif incorporel (note 6)	30 000 000	32 000 000
	96 213 079	74 588 729
Passif		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 7)	25 750 000	-
Comptes créditeurs et charges à payer	1 782 108	2 670 158
Montant dû au Fonds de développement économique	569 768	569 768
Montant dû à la Ville de Montréal	37 603 353	39 179 448
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	7 848	37 625
Partie à court terme de la dette à long terme (note 8)	3 333 333	3 333 333
	69 046 410	45 790 332
Dette à long terme (note 8)	26 666 668	30 000 001
	95 713 078	75 790 333
Capitaux propres		
Fonds de fonctionnement (note 3)	-	(1 701 605)
Fonds d'investissement	-	-
Capital	500 001	500 001
	500 001	(1 201 604)
	96 213 079	74 588 729

Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour Société en commandite Stationnement de Montréal

_____, président du conseil d'administration

_____, administrateur

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des résultats et solde du Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 $	2008 $ (retraité – note 3)
Revenus		
Parcomètres sur la rue	50 885 191	49 910 002
Autoparcs		
Court terme	3 011 908	3 042 971
Long terme	1 460 475	1 510 623
Indemnisation pour occupation des espaces tarifés	1 575 066	2 014 059
Autres revenus (note 13)	1 236 096	1 010 215
	58 168 736	57 487 870
Dépenses		
Dépenses d'exploitation (note 13) (se reporter à l'annexe)	8 745 650	7 976 947
Loyers des terrains de stationnement (note 11)	1 662 441	1 680 784
Loyers des immeubles	313 392	281 710
Frais de gestion Accesum inc.	71 400	67 857
Taxes et permis	1 620 243	1 550 918
Amortissement des immobilisations corporelles	2 614 682	2 243 995
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Intérêts et frais financiers	2 521 196	2 100 981
Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles	1 705	(74 068)
	19 550 709	17 829 124
Bénéfice avant revenus d'intérêts, compensations et redevances	38 618 027	39 658 746
Revenus d'intérêts (note 13)	1 309 057	386 679
Bénéfice avant compensations et redevances	39 927 084	40 045 425
Compensation à la Ville de Montréal (note 9)	(22 134 953)	(20 376 653)
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain selon les termes de l'entente	(400 000)	(400 000)
Bénéfice avant redevances	17 392 131	19 268 772
Redevances – Ville de Montréal	(14 790 526)	(18 246 694)
Redevances – Fonds de développement économique	(600 000)	(600 000)
Bénéfice net de l'exercice	2 001 605	422 078
Transfert au Fonds d'investissement	(300 000)	(300 000)
	1 701 605	122 078
Solde d'ouverture du Fonds de fonctionnement	(1 701 605)	(1 823 683)
Solde de fermeture du Fonds de fonctionnement	-	(1 701 605)

Société en commandite Stationnement de Montréal

État du solde du Fonds d'investissement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 $	2008 $
Solde du Fonds d'investissement au début de l'exercice	-	-
Transfert du Fonds de fonctionnement	300 000	300 000
	300 000	300 000
Utilisation du Fonds d'investissement (note 5 a))	(300 000)	(300 000)
Solde du Fonds d'investissement à la fin de l'exercice	-	-

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 $	2008 $ (retraité – note 3)
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	2 001 605	422 078
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 614 682	2 243 995
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles	1 705	(74 068)
	6 617 992	4 592 005
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 10)	(4 404 275)	1 032 990
	2 213 717	5 624 995
Activités de financement		
Augmentation des emprunts bancaires	25 750 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(3 333 333)	(3 333 333)
	22 416 667	(3 333 333)
Activités d'investissement		
Achat de placements à court terme	(9 000 000)	(9 800 000)
Vente de placements à court terme	18 800 000	14 500 000
Avances à des sociétés contrôlées (note 5 b))	(34 132 918)	(4 129 243)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(250 338)	(3 348 421)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	18 711	1 275 777
	(24 564 545)	(1 501 887)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	65 839	789 775
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 318 706	5 528 931
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6 384 545	6 318 706

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois.

1 Description de l'entreprise

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le 1er janvier 1995, la Société a acquis de la Ville de Montréal une concession exclusive en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les dépenses de la Société et n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, des revenus et des dépenses détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices et de la taxe sur le capital n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Société comptabilise ses produits, lesquels sont constitués de revenus liés au stationnement dans la Ville de Montréal, lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, que les services ont été rendus, que les risques et les avantages importants inhérents à la propriété sont transférés, que le montant de la vente est établi et déterminé et que le recouvrement est considéré comme probable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois. Les placements à court terme liquides sont enregistrés à leur juste valeur estimative, laquelle se rapproche du coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Améliorations locatives	durée du bail
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 ans et 5 ans
Parcomètres et distributrices	7 ans et 10 ans
Bornes informatisées	5 ans et 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans et 10 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût et est amorti sur une période de 30 ans, soit la durée du contrat entre la Société et la Ville de Montréal, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des évènements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable des actifs à la valeur estimative des flux de trésorerie futurs directement rattachés à l'utilisation des actifs. Les actifs dépréciés sont inscrits à leur juste valeur, qui est déterminée principalement en utilisant les estimations des flux de trésorerie futurs actualisés directement rattachés à l'utilisation et à la sortie éventuelle des actifs.

3 Modifications comptables

Nouvelles normes comptables appliquées

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Ce nouveau chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que des informations qualitatives sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital, et des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Pour une société sans obligation publique de rendre des comptes, l'information minimale à fournir est limitée aux exigences concernant son capital en vertu de règles extérieures, si la Société est assujettie à de telles exigences. La Société a adopté ce chapitre le 1er janvier 2009. Elle a procédé à cette évaluation et a conclu qu'aucune présentation supplémentaire n'était requise.

Chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels »

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. La Société a adopté ce chapitre le 1er janvier 2009. Elle a procédé à cette évaluation et l'incidence sur ses états financiers est présentée dans le tableau suivant.

Bilan

	Au 31 décembre 2008		
	Solde déjà établi $	**Retraitement $**	**Solde retraité $**
Actif			
Frais reportés	1 435 205	(1 435 205)	-
Actif incorporel	32 266 400	(266 400)	32 000 000
Fonds de fonctionnement	-	(1 701 605)	(1 701 605)

État des résultats

	Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008		
	Solde déjà établi $	**Retraitement $**	**Solde retraité $**
Amortissement des frais reportés	105 428	(105 428)	-
Amortissement de l'actif incorporel – autre	16 650	(16 650)	-

Nouvelles normes non encore entrées en vigueur

Chapitre 1506, « Modifications comptables »

Ce chapitre a été modifié afin d'exclure de son champ d'application les changements de méthodes comptables découlant du remplacement complet du référentiel comptable de l'entité. Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts depuis le 1er juillet 2009. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers.

Instruments financiers

L'ICCA a publié plusieurs nouveaux chapitres du Manuel portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, ainsi que sur les informations à fournir à leur égard, soit les chapitres 1530, « Résultat étendu », 1651, « Conversion des devises », 3051, « Placements », 3251, « Capitaux propres », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », 3863, « Instruments financiers – présentation », et 3865, « Couvertures », ainsi que le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Le Conseil des normes comptables a annoncé que les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes ne seront pas tenues d'appliquer ces normes et qu'elles peuvent choisir d'appliquer les recommandations des chapitres du Manuel de l'ICCA qui étaient en vigueur avant la publication de ces nouveaux chapitres. La Société a décidé de ne pas adopter volontairement ces nouvelles normes sur les instruments financiers.

4 Avances à des sociétés contrôlées

	2009 $	2008 $
Société de vélo en libre-service	31 751 416	4 020 166
Société de Jalonnement dynamique de Montréal	78 185	109 077
	31 829 601	4 129 243

L'avance à la Société de vélo en libre-service (« SVLS ») porte intérêt au taux CDOR pour des acceptations bancaires majoré de 1,5 %. Au 31 décembre 2009, l'avance à SVLS inclut une charge d'intérêts de 1 239 822 $ (néant en 2008). L'avance est encaissable en totalité le 31 mai 2010.

Une entente de financement à long terme sera mise en place au terme de la présente entente.

L'avance à la Société de Jalonnement dynamique de Montréal (« SJDM ») est sans intérêt ni modalités d'encaissement.

5 Immobilisations corporelles

	2009				2008
	Coût $	Amortissement cumulé $	Fonds d'investissement cumulé $	Valeur comptable nette $	Valeur comptable nette $
Terrains de stationnement	5 318 669	-	-	5 318 669	5 318 669
Améliorations locatives	378 000	355 131	-	22 869	37 928
Améliorations des terrains de stationnement	673 390	614 834	-	58 556	743
Matériel de bureau	1 435 780	1 205 006	-	230 774	287 524
Parcomètres et distributrices	4 114 918	3 979 743	-	135 175	389 719
Bornes informatisées	27 757 755	6 062 506	3 231 264	18 463 985	14 344 850
Matériel roulant	802 427	618 753	-	183 674	246 650
Matériel et outillage	1 458 874	1 238 222	-	220 652	244 524
	41 939 813	14 074 195	3 231 264	24 634 354	20 870 607

a) La Société a procédé, au cours des exercices 2004 à 2009, au renouvellement de certains équipements de perception de stationnement tarifé sur rue et a utilisé, tel qu'il est stipulé à l'Entente signée en 1995, à l'article n^{o} XI, paragraphe B, « le fonds de réserve pour investissement à des fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ».

b) Au cours de l'exercice, la Société a acquis auprès d'une société contrôlée des bornes informatisées bi-mode pour une contrepartie de 6 432 560 $. Ce montant a été enregistré en déduction de l'avance à cette société contrôlée.

c) Au cours de l'exercice, des équipements ont été acquis à un coût total de 6 698 845 $ (1 376 405 $ en 2008). Des décaissements totalisant 250 338 $ (3 348 421 $ en 2008) ont été effectués en 2009 pour l'achat d'équipements.

6 Actif incorporel

	2009			2008
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur comptable nette $	Valeur comptable nette $
Concession	60 000 000	30 000 000	30 000 000	32 000 000

7 Emprunts bancaires

a) La Société dispose d'un crédit d'exploitation conjoint avec la société contrôlée SVLS d'un montant de 17 000 000 $, échéant le 31 mai 2010. Ce crédit d'exploitation est utilisé sous forme d'acceptations bancaires et porte intérêt à taux variable. Au 31 décembre 2009, un montant de 9 750 000 $ est utilisé (néant en 2008). En vertu de ce contrat, la Société et SVLS doivent chacune conserver une sûreté de premier rang au profit de la banque, à hauteur de 20 M$, sur l'universalité des biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels.

b) La Société dispose également d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximal équivalent au moindre de 16 000 000 $ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles, soit 24 625 812 $ au 7 septembre 2009. Ce crédit est utilisé sous forme d'acceptations bancaires et porte intérêt à taux variable. Au 31 décembre 2009, la totalité de ce crédit, échéant le 31 mai 2010, est utilisé (néant en 2008). Cet emprunt est garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société.

8 Dette à long terme

a) La dette à long terme comprend ce qui suit :

	2009 $	2008 $
Crédit-relais, portant intérêt à un taux variable, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1er mai 2010, remboursable par versements annuels en capital de 1 333 333 $, garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 $ (note 8 b))	20 000 001	21 333 334
Débenture, échéant en 2014, portant intérêt à un taux annuel de 9 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 000 000 $	10 000 000	12 000 000
	30 000 001	33 333 334
Moins la partie à court terme (note 8 c))	3 333 333	3 333 333
	26 666 668	30 000 001

b) La direction a entrepris des démarches en vue de la renégociation du crédit-relais sur une période à long terme.

c) Le montant des versements en capital pour les cinq prochains exercices, en tenant pour acquis que le crédit-relais sera renouvelé en mai 2010 aux conditions actuelles, s'établit comme suit :

	$
2010	3 333 333
2011	3 333 333
2012	3 333 333
2013	3 333 333
2014	3 333 333

9 Compensation à la Ville de Montréal

	2009 $	**2008 $**
Montant de base	28 024 499	27 912 589
Moins l'effet sur le bénéfice des terrains rétrocédés	-	(9 370)
Plus l'ajustement du montant de base à la suite de la majoration des revenus	776 336	121 280
	28 800 835	28 024 499
Moins les montants payés à la Ville de Montréal pour les taxes, les loyers, les permis et les intérêts et l'excédent sur la gratuité accordée à la Ville de Montréal	5 549 825	5 400 100
Moins les intérêts évités à la Ville de Montréal	1 116 057	2 247 746
	6 665 882	7 647 846
	22 134 953	20 376 653

10 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2009 $	2008 $
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(1 870 998)	18 403
Frais payés d'avance	(23 408)	(23 672)
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	(903 997)	915 374
Montant dû à la Ville de Montréal	(1 576 095)	85 260
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(29 777)	37 625
	(4 404 275)	1 032 990

11 Engagements

a) La Société s'est engagée en vertu de baux qui viennent à échéance en 2010 et en 2011. Le solde des engagements en vertu de ces baux, incluant des frais d'exploitation estimatifs, est de 522 516 $. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	$
2010	463 793
2011	58 723

b) La Société doit verser 70 % des recettes moins les taxes foncières à titre de loyer pour les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal.

c) La Société s'est engagée en vertu de contrats d'entretien pour un montant total de 306 618 $. Ces contrats s'échelonnent jusqu'en avril 2011.

d) La Société a une lettre de crédit d'un montant de 93 324 $ en faveur d'un fournisseur de la société contrôlée SVLS.

12 Sociétés contrôlées

La Société contrôle la Société de vélo en libre-service et la Société de Jalonnement dynamique de Montréal, soit du fait qu'elle nomme la majorité des membres des conseils d'administration conformément aux règlements constitutifs des sociétés ou bien qu'elle détient un intérêt économique important.

Les organismes susmentionnés n'ont pas été consolidés dans les états financiers de la Société. Les états financiers condensés non vérifiés de ces sociétés pour les exercices financiers déterminés sont présentés ci-dessous.

Société de vélo en libre-service

La Société de vélo en libre-service est un organisme à but non lucratif ayant pour mandat d'offrir et d'exploiter des systèmes de vélo en libre-service afin de promouvoir un mode de transport urbain alternatif. Les bilans de la Société de vélo en libre-service au 31 janvier 2010 et au 31 décembre 2008, de même que les résultats et les flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates se présentent comme suit :

	2010 **$** (13 mois – non vérifiés)	**2008** **$** (4 mois – non vérifiés)
Bilan		
Total des actifs	29 209 322	3 170 896
Total des passifs	37 026 678	4 020 165
Total du déficit	(7 817 356)	(849 269)
	29 209 322	3 170 896
Résultats		
Total des produits	4 366 387	-
Total des charges	11 334 474	849 269
Excédent des charges sur les produits	(6 968 087)	(849 269)
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(8 531 763)	(849 269)
Activités d'investissement	(19 150 253)	-
Activités de financement	29 152 387	850 269
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 470 371	1 000

Société de Jalonnement dynamique de Montréal

La Société de Jalonnement dynamique de Montréal est un organisme à but non lucratif ayant pour mandat d'offrir et d'exploiter des systèmes de jalonnement dynamique afin de faciliter la localisation des stationnements urbains. Les états financiers condensés pour les exercices financiers terminés le 31 décembre se présentent comme suit :

	2009 $ (12 mois – non vérifiés)	2008 $ (4 mois – non vérifiés)
Bilan		
Total des actifs	478 642	1 075 776
Total des passifs	483 442	1 075 776
Total du déficit	(4 800)	-
	478 642	1 075 776
Résultats		
Total des produits	15 519	-
Total des charges	20 319	-
Excédent des charges sur les produits	(4 800)	-
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(305 579)	(29 731)
Activités de financement	(606 749)	1 059 673
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(912 328)	1 029 942

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2008, la Société de Jalonnement dynamique de Montréal a reçu de la Ville de Montréal une somme de 1 494 904 $ afin de procéder à l'acquisition des systèmes de jalonnement dynamique. Ces équipements, qui n'appartiennent pas à la Société de Jalonnement dynamique de Montréal, sont présentés en diminution des avances reçues de la Ville de Montréal.

13 Opérations entre apparentées

Les principales opérations conclues entre des entités apparentées et la Société au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2009 $	2008 $
Produits		
Revenus d'intérêts	1 239 822	-
Recharges de salaires et de charges sociales	830 494	298 380
Revenus de location des bornes informatisées bi-mode	224 202	-
Charges		
Frais d'utilisation de licences	35 496	-
Frais de gestion Accesum Inc.	71 400	67 857

Les revenus d'intérêts sont présentés distinctement alors que les revenus de location des bornes informatisées bi-mode sont inclus dans les autres revenus.

Les recharges de salaires et de charges sociales sont présentées en diminution des salaires et des charges sociales de la Société, lesquelles sont présentées dans les dépenses d'exploitation. Les frais d'utilisation de licences sont inclus dans les frais d'exploitation.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

La Société a fourni au cours de l'exercice des services de gestion de projet et de gestion administrative, sans contrepartie, à des sociétés contrôlées.

14 Instruments financiers

a) Juste valeur

Les informations suivantes présentent la juste valeur des instruments financiers de la Société lorsqu'elle diffère de la valeur comptable.

	Valeur comptable $	Juste valeur $
Passif financier		
Débenture	10 000 000	11 247 000

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

Pour certains instruments financiers de la Société, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, leur valeur comptable est comparable à la juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers. La juste valeur des avances à des sociétés contrôlées n'a pas été établie puisqu'il n'existe pas de comparables identifiables au prix d'un effort raisonnable.

Dans le cas du crédit-relais sous forme d'acceptation bancaire, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

La juste valeur de la débenture est obtenue auprès de l'institution financière de la Société pour des instruments identiques ou semblables.

b) Risque d'intérêt

Au 31 décembre 2009, la Société est exposée au risque d'intérêt de la façon suivante :

Encaisse	Taux variable
Comptes débiteurs	Non productifs d'intérêts
Avances à des sociétés contrôlées	Non productives d'intérêts et taux variable
Emprunts bancaires	Taux variable
Comptes créditeurs et charges à payer	Non productifs d'intérêts
Dette à long terme	Taux fixe et taux variable

c) Risque de crédit

La Société vérifie périodiquement la solvabilité de tous ses clients et comptabilise une provision pour créances douteuses lorsque des comptes sont jugés irrécouvrables.

15 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Annexe

Dépenses d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 $	2008 $
Salaires [a)]	3 569 923	3 562 385
Charges sociales [a)]	812 670	908 523
Services externes	1 100 673	528 140
Location, entretien des équipements et entretien des terrains	1 290 327	1 029 604
Publicité, transport et communications	558 255	524 176
Fournitures	287 649	389 579
Frais d'administration de la Ville de Montréal	132 610	128 625
Frais bancaires, frais de cartes de crédit et de manipulation d'argent	869 879	786 590
Assurances	71 397	63 610
Autres dépenses	52 267	55 715
	8 745 650	7 976 947

a) Les salaires et les charges sociales incluent des montants payés à la Ville de Montréal relatifs à l'obligation découlant du contrat de concession de louer les services de leurs employés dont les fonctions sont directement liées à la gestion du stationnement, et ce, aux conditions prévues dans les conventions collectives de la Ville de Montréal. Les salaires et les charges sociales sont présentées déduction faite de la portion rechargée à des sociétés contrôlées d'un montant de 830 494 $ (298 380 $ en 2008).

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce rapport financier,
veuillez nous contacter en composant le 514 868-3731.

For an English copy of this financial report,
please call us at 514 868-3731.

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal
704, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H3C 1E9
www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-20-1

Dépôt légal, Mai 2010
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada